

## Burundi : le niveau de la couverture forestière n'est pas satisfaisant

Arrib News, 20/09/2015 – Source Xinhua Le niveau de la couverture forestière au Burundi n'est pas satisfaisant eu égard à la densité de population, estime Félix Ngendabanyikwa, expert en suivi-évaluation au niveau de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Le Burundi compte plus de 10 millions d'habitants avec une superficie de 27.834 km<sup>2</sup>. D'après M. Ngendabanyikwa, qui est également le directeur des Forêts au sein de l'Office burundais pour la protection de l'environnement (OBPE), logé au sein du ministère burundais de l'Environnement, au Burundi, presque toute la population utilise du bois pour la cuisson et pour d'autres consommations diverses comme la construction des maisons, alors que l'ensemble du patrimoine forestier ne couvre que 13% du territoire national.

La politique forestière nationale du Burundi projette d'atteindre 20% de couverture forestière en 2025, dans la mesure où il existe encore des aires non encore recouvertes par le bois, d'où il faut investir pour combler le vide existant, a précisé M. Ngendabanyikwa à Xinhua, sous une casquette d'expert forestier. Selon lui, par rapport à la consommation de bois au Burundi, on relève un décalage si on fait une corrélation entre l'augmentation de la population et le rythme de progression de la couverture nationale forestière. Là où le bûche blesse au Burundi, c'est que l'augmentation de la population est plus rapide que celle des arbres, a-t-il fait remarquer. Pour rectifier le tir, a signalé l'expert, les autorités burundaises ont déjà initié une politique de promotion des énergies renouvelables, notamment à travers l'utilisation des foyers améliorés, sous forme de briquettes fabriqués à partir des déchets. De la sorte, a-t-il expliqué, les autorités burundaises espèrent que de grandes communautés pourront adhérer à l'utilisation, pour la cuisson, des produits obtenus à partir des déchets, afin de limiter au grand maximum, l'utilisation du charbon de bois au Burundi. Selon M. Ngendabanyikwa, le Burundi court le risque de connaître un grand déséquilibre d'ici 30 ans si rien n'est fait pour l'augmentation de la couverture forestière. Par ailleurs, le phénomène des feux de brousse déciment annuellement une moyenne de plus de 7.000 hectares de boisement forestier, a-t-il ajouté. Comme il y a des faits répétés chaque année sur un même endroit, les arbres qui y poussent deviennent chétifs avec des végétations montrant des signes de parties désertiques, a-t-il souligné. Selon l'expert Ngendabanyikwa, la disparition de la couverture forestière en termes d'herbes et d'arbres, les pertes en vie animales dans les parcs nationaux et la fuite d'animaux vers la Tanzanie (cas de la réserve naturelle de la Ruvubu; plus de 50.000 hectares) à la recherche de la végétation, font partie des impacts négatifs du phénomène répété de feux de brousse au Burundi. Pour lui, le Burundi, pour donner un coup d'accélérateur au processus national de protection forestière, est en train de s'inspirer des actions déjà entreprises sous d'autres cieux, en puisant notamment de bonnes expériences chez certains pays membres de la Commission des forêts de l'Afrique centrale (COMIFAC) dont le Burundi est membre. Selon l'expert, il faut garder à l'esprit que le Burundi est un pays moins forestier par rapport au Congo-Brazzaville, à la République Démocratique du Congo (RDC) et au Cameroun, qui sont plus avancés au niveau de l'aménagement des forêts. Ces pays, a-t-il relevé, ont déjà obtenu la certification forestière parce qu'ils allouent des moyens budgétaires importants pour le développement de la filière forestière. Pour l'expert, le sous-financement du secteur de la protection forestière est le principal défi à relever. En effet, a-t-il relevé, le budget alloué à ce secteur représente seulement 0,2% du budget national.